

## Protocole de l'association Société Musicale du Perray en Yvelines

### Gestion des flux de personnes

- Arrivée des musiciens avec un masque obligatoirement porté sur le visage lors de l'entrée dans la salle.
- Les musiciens se dirigeront vers le porte-manteau où ils pourront se dévêtir, puis vers leur emplacement où ils disposeront leur pupitre personnel ainsi que leur valise instrumentale.

### Distanciation

- Chaque musicien disposera d'un espace de 4m<sup>2</sup>.
- Les musiciens s'installeront en damier.

### Consignes sanitaires

- Chaque musicien amènera son pupitre à chaque répétition, ainsi que ses partitions.
- Pas d'embrassades ni de poignées de mains.
- Un gel hydroalcoolique sera mis à disposition à l'entrée de l'espace musical.
- Une distribution de papier essuie-tout sera faite auprès des musiciens jouant avec des instruments avec clefs d'eau (Essuie-tout à mettre au sol au pied de son instrument).
- Port du masque obligatoire lors de tout déplacement dans la salle ou vers les toilettes.
- Ouverture des portes et fenêtres tant que les conditions météorologiques le permettront, durant tout le temps d'occupation de la salle.

### Préparation de la salle avant utilisation

- Nettoyage des poignées de portes et de fenêtres, du porte-manteau.

### Rangement de la salle après utilisation

- Nettoyage des poignées de portes (dont toilettes) et de fenêtres, du porte-manteau
- Nettoyage des chaises et empilage.
- Chaque musicien utilisant du papier essuie-tout le ramassera et le mettra dans une poubelle mise à disposition.
- La poubelle sera emportée hors du local.

### Pratique des instruments partagés

- Sous la responsabilité du titulaire du poste (batterie, percussions), les opérations de nettoyage spécifiques aux instruments partagés seront réalisées. Cela englobera les pupitres qui sont spécifiques. Par ailleurs, chaque instrumentiste devra venir avec ses baguettes.

### Nomination d'un référent Covid

- Afin d'assurer une traçabilité des participants à chaque répétition, un répertoire sera maintenu à jour par le président.

Le président (Noël Passelande) et le Chef d'Orchestre (Sébastien Logereau) s'engagent à le faire respecter.